

Le nom, morphologie (genre et nombre)

Lorsque les frimas s'éloignent, je m'en aperçois à peine ; le printemps passe, et ne m'a pas attaché ; l'été passe, je ne le regrette point. Mais je me plais à marcher sur les feuilles tombées, aux derniers beaux jours, dans la forêt dépouillée.

D'où vient à l'homme la plus durable des jouissances de son cœur, cette volupté
5 de la mélancolie, ce charme plein de secrets, qui le fait vivre de ses douleurs et s'aimer encore dans le sentiment de sa ruine ? Je m'attache à la saison heureuse qui bientôt ne sera plus : un intérêt tardif, un plaisir qui paraît contradictoire m'amène à elle alors qu'elle va finir. Une même loi morale me rend pénible l'idée de la destruction, et m'en fait aimer ici le sentiment dans ce qui doit cesser avant moi. Il est naturel que
10 nous jouissions mieux de l'existence périssable, lorsqu'avertis de toute sa fragilité nous la sentons néanmoins durer en nous. Quand la mort nous sépare de tout, tout reste pourtant ; tout subsiste sans nous. Mais, à la chute des feuilles, la végétation s'arrête, elle meurt ; nous, nous restons pour des générations nouvelles, et l'automne est délicieuse parce que le printemps doit venir encore pour nous.

Étienne de Senancour, *Oberman*, Lettre 24, 1804

Le genre, masculin ou féminin

Tout nom est pourvu d'un genre qui lui est propre, et qu'il conserve dans tous ses emplois ; ce genre qu'il transmet à ses déterminants et aux adjectifs qui se rapportent à lui, peut être déterminé par le sexe s'il s'agit d'un être animé (un homme / une femme ; un chat / une chatte) ; mais la plupart du temps il est parfaitement arbitraire, et fixé par l'usage.

Ainsi dit-on « une souris » (même s'il s'agit d'un mâle), « un corbeau » (même si c'est une femelle) ; le soleil en français est masculin, tandis que la lune est une figure féminine ; mais en allemand, c'est le contraire ! Il arrive même qu'un nom change de genre au cours de son histoire ; et parfois même, il en change lorsque son nombre est modifié. L'exemple type est le trio « amours, délices, orgues », trois noms masculins au singulier, qui deviennent féminins au pluriel.

Dans la plupart des langues, il existe trois genres : le masculin, le féminin, et le neutre, souvent associé aux objets, aux concepts, aux inanimés. En français, le neutre ne subsiste plus que sous la forme de traces : « cela, rien, quoi... » ; mais il n'existe pas de noms neutres.

La féminisation des noms

Depuis le XVIII^e siècle, « le masculin l'emporte sur le féminin » dans la langue, beaucoup plus pour des motifs idéologiques que réellement linguistiques ; ainsi, nombre de métiers, pourtant exercés par des femmes autant que par des hommes, portaient jusqu'à une date récente un nom exclusivement masculin. On disait donc « un professeur », « un écrivain », « un ingénieur », « un pompier »...

Actuellement, sous la pression des mouvements féministes, les choses évoluent, et des féminins réapparaissent, ou se créent, de manière plus ou moins anarchique d'ailleurs :

- Le suffixe -teur a tout naturellement un féminin en -trice : mais « autrice » semble avoir du mal à s'imposer en face de « auteure », *doctrice n'est pas attesté, alors que « factrice », « inspectrice »... existent tout naturellement ; il existe aussi une variante en -teuse : (chanteur / chanteuse) et une autre en -toresse : l'épouse du docteur est appelée « doctoresse ».
 - Ainsi, une femme sera « docteure » si elle porte elle-même le titre, et « doctoresse » si elle est mariée à un docteur... Notons que ce dernier emploi tend à disparaître.
- Lorsque le suffixe n'a pas de féminin, ou lorsqu'il n'y a pas de suffixe, le -e final, issu du marquage des adjectifs, s'impose : on dira donc « une professeure », « une écrivaine »...
- Les noms en -iste n'ont ni féminin, ni masculin : « un / une garagiste »...

Pour en savoir plus long, voir La Documentation française :

<https://www.vie-publique.fr/rapport/25339-guide-daide-la-feminisation-des-noms-de-metiers>

Le nombre des noms (singulier ou pluriel)

Définition

Le nom peut désigner :

- un objet unique : il est alors au singulier ;
- ou plusieurs objets : il sera dit au pluriel.

Dans les langues indo-européennes, c'est ce dernier cas qui est marqué, le plus souvent au moyen d'une désinence (en français, généralement -s, parfois -x), ou par d'autres moyens grammaticaux (articles...). L'ensemble du groupe nominal prend le nombre du nom : un beau chien / des beaux chiens.

Les marques du pluriel

Dans la très grande majorité des cas, le pluriel se marque au moyen d'une désinence -s, qui s'ajoute au radical, au masculin ou au féminin :

- un secret – des secretss;
- une belle saison – de belless saisonss.

On trouve cependant quelques exceptions.

- Certains noms ou adjectifs, déjà terminés par un -s, ou un -x, n'ont pas de marque de pluriel :
 - un printemps – des printemps;
 - un homme heureux – des hommes heureux.
- Beaucoup de noms en -al ou -ail forment leur pluriel en -aux :
 - un cheval – des chevaux;
 - un travail – des travaux.

Il est cependant prudent de vérifier dans le dictionnaire, car certains mots font leur pluriel en -als : bal, carnaval, cérémonial, récital...

- Certains mots en -ou font leur pluriel en -oux :
 - bijou, chou, genou, hibou, joujou, pou.
- D'autres, enfin, sont plus irréguliers encore, à noter surtout pour l'anecdote :
 - le pluriel de « ciel » est « cieux » – sauf en peinture, où l'on parle des « ciels » d'un peintre;
 - le mot « aïeul » a pour pluriel « les aïeux » (ancêtres) – sauf s'il s'agit des grands-parents, les « aïeuls »;
 - l'œil a pour pluriel « les yeux »... mais l'on parlera, en composition, des « œils-de-bœuf » (petite fenêtre ronde), ou des « œils-de-perdrix » (déformation douloureuse du pied).
- Toutes ces marques de pluriel sont particulières à l'écrit. Dans la langue orale, le pluriel, sauf dans le cas des mots irréguliers, ne se marque pas, sauf s'il y a un déterminant, ou si le mot est suivi d'une voyelle : dans ce cas, la liaison pourra révéler la présence ou non d'une marque de pluriel :
 - « un genou abîmé » ([ou][a]) s'oppose à « des genoux abîmés » ([ou] [za]).
- Notons cependant que les mots en -œuf, ainsi que le mot « os », changent de prononciation au pluriel :
 - un œuf [œf] – des œufs [ø] ; un bœuf [bœf] – des bœufs [bø] ;
 - un os [ɔs] – des os [o].

Exercices

► Exercice 1

Dans le texte de Senancour ci-dessus, relevez les noms et classez-les selon leur genre. Dans quel cas ce genre est-il motivé ou immotivé ? Dans quel cas est-il impossible de trancher, si l'on ne connaît pas le mot ou si l'on ne dispose pas d'un dictionnaire ?

À quel genre se trouve le nom « automne » dans le texte de Senancour ? Quel est son genre habituellement ? Et quelle interprétation pouvez-vous donner de ces constatations ?

► Exercice 2

Les noms suivants désignent des êtres masculins ; quelle forme prendraient-ils pour désigner leurs équivalents féminins ?
1. auteur – 2. menteur – 3. duc – 4. comte – 5. roi – 6. chien – 7. instituteur – 8. ingénieur – 9. député – 10. président.

► Exercice 3

Les noms suivants désignent des êtres féminins ; quelle forme prendraient-ils pour désigner leurs équivalents masculins ?
1. princesse – 2. chatte – 3. baronne – 4. actrice – 5. jument – 6. sénatrice – 7. chercheuse – 8. dramaturge – 9. comédienne – 10. auxiliaire.

► Exercice 4

Relevez les noms au pluriel dans le texte de Senancour ci-dessus ; pour chacun d'eux, dites quelle est la marque du pluriel (désinence -s ou -x, changement de radical...); puis mettez-le au singulier.

► Exercice 5

Relevez les noms au singulier dans le texte de Senancour ci-dessus ; mettez au pluriel ceux qui s'y prêtent, et faites toutes remarques utiles sur les marques de pluriel.

Les fonctions du nom ⁽¹⁾ : le complément du nom, de l'adjectif et de l'adverbe

ANTIOCHUS.

- 930 Moi ! je demeurerai pour me voir dédaigner ?
Des froideurs de Titus je serai responsable ?
Je me verrai punir parce qu'il est coupable ?
Avec quelle injustice et quelle indignité
Elle doute à mes yeux de ma sincérité !
- 935 Titus l'aime, dit-elle, et moi je l'ai trahie.
L'ingrate ! m'accuser de cette perfidie !
Et dans quel temps encor ? dans le moment fatal
Que j'étales à ses yeux les pleurs de mon rival,
Que, pour la consoler, je le faisais paraître
- 940 Amoureux et constant, plus qu'il ne l'est peut-être.

ARSACE.

Et de quel soin, seigneur, vous allez vous troubler ?
Laissez à ce torrent le temps de s'écouler :
Dans huit jours, dans un mois, n'importe, il faut qu'il passe.
Demeurez seulement.

ANTIOCHUS.

- Non, je la quitte, Arsace.
- 945 Je sens qu'à sa douleur je pourrais compatir :
Ma gloire, mon repos, tout m'excite à partir.
Allons ; et de si loin évitons la cruelle,
Que de longtemps, Arsace, on ne nous parle d'elle.
Toutefois il nous reste encore assez de jour :
- 950 Je vais dans mon palais attendre ton retour.
Va voir si sa douleur ne l'a point trop saisie.
Cours ; et partons du moins assurés de sa vie.

Jean Racine, *Bérénice*, III, 4, vers 930-952

Le complément du nom

Au sein d'un groupe nominal (GN), le nom peut être accompagné d'un complément du nom, généralement introduit par la préposition « de » (parfois « à », « en » ou d'autres prépositions) ; le groupe prépositionnel est le plus souvent postposé au GN qu'il complète, excepté parfois en poésie.

Entre le nom complété et le nom complément, on peut trouver toute sorte de relation sémantique :

- la possession : le chat **de la voisine**, la baraque **à Fred** (familier) ;
- la matière : une chemise **de coton**, une montre **en or** ;
- la provenance, l'origine : l'homme **de Rio**, le vin **de Bordeaux** ;
- la destination : le départ **pour la Corse, vers l'Espagne...**

! **Attention** : les locutions prépositives « à cause de », « en raison de », et les déterminants « un tas de », « un ensemble de » étaient à l'origine composées d'un nom suivi d'un complément du nom. Elles sont aujourd'hui lexicalisées, c'est-à-dire qu'elles forment un tout indissociable. C'est pourquoi, souvent, l'accord se fait au pluriel : « une foule de gens **sont mécontents** ».

Nature du complément de nom

Le complément de nom est le plus souvent un groupe nominal (déterminant + nom) ; mais il peut être aussi :

- un infinitif (qui peut lui-même recevoir un complément) : « la pâte **à tartiner** » ; « une envie **de partir en vacances** »...
- une proposition subordonnée complétive : « l'idée **qu'il puisse ne pas réussir** m'inquiète ». On trouve le plus souvent cette construction avec des noms suggérant un sentiment (peur, crainte, espoir, volonté...) ou une pensée (l'idée, l'hypothèse, la pensée...).

Le complément d'adjectif

Le complément d'un adjectif au positif

Certains adjectifs peuvent recevoir un complément, parfois obligatoire et non effaçable (« plein de », « enclin à », « féru de »...) le plus souvent facultatif.

Le complément est alors introduit le plus souvent par « de » ou « à », mais aussi parfois par « envers », « pour », « en »...

Nature du complément de l'adjectif

Le complément de l'adjectif peut être :

- un nom ou un pronom : « je suis content **de mes vacances, de toi** » ;
- un infinitif : « je suis content **de partir** » ;
- une proposition subordonnée complétive : « je suis content **qu'il ait réussi** ».

Le complément du comparatif et du superlatif

Nous étudierons les degrés de l'adjectif dans les chapitres 25 et 26.

- Le **complément du comparatif** est introduit par « que » ; il peut être un nom, un pronom, un adjectif : « Il est plus grand **que son frère, que toi, que savant...** » ;
- Le **complément du superlatif** est introduit par « de », plus rarement par « parmi » : « le plus puissant **des animaux, parmi les animaux** ».

Le complément d'un adverbe

Le nom peut aussi compléter un adverbe ; ce complément peut être obligatoire et non effaçable (exemple : après les adverbes « conformément » ou « contrairement » il faut nécessairement un complément), ou facultatif ; mais dans ce cas il arrive que l'adverbe change de sens quand il perd son complément.

- Cet enfant est relativement sage (= à peu près sage) ≠ Cet enfant se comporte de manière raisonnable, relativement à son âge (= par rapport à son âge).

Le complément de l'adverbe peut être introduit par une préposition « à » ou « de » (conformément à, indépendamment de...).

Exercices

► Exercice 1

Dans le texte de Racine ci-dessus, relevez les noms compléments du nom, de l'adjectif et de l'adverbe ; faites toutes les remarques nécessaires.

► Exercice 2

Dans les phrases suivantes, relevez les compléments de nom, d'adjectif ou d'adverbes, et analysez-les.

1. D'où vient à l'homme la plus durable des jouissances de son cœur, cette volupté de la mélancolie, ce charme plein de secrets, qui le fait vivre de ses douleurs et s'aimer encore dans le sentiment de sa ruine ? (Senancour)
2. Le disque apparaissait donc dans les lunettes à une distance de deux lieues et demie. (J. Verne)
3. Une grande voix de fauve baryton, à long souffle, persiste à travers les sons acérés d'un chat ténor habile aux trémolos. (Colette)
4. Il lui en demeurait une impression vague, générale, d'ennui et d'irritation. (Aragon)
5. Les Levantins en leur légende
Disent qu'un certain Rat las des soins d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
se retira loin du tracas. (La Fontaine)
6. Cette noble pudeur colorait son visage,
Lorsque de notre Crète il traversa les flots,
digne sujet des vœux des filles de Minos. (Racine)
7. Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle
Sur l'esprit gémissant en proie aux longs ennuis,
Et que de l'horizon embrassant tout le cercle
Il vous verse un jour noir plus triste que les nuits... (Baudelaire)
8. N'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur ? Que puis-je espérer ? Suis-je digne du paradis ? Suis-je digne de l'enfer ? (Mme de Sévigné)